

INFORMATION REGLEMENTEE

MITHRA PHARMACEUTICALS PUBLIE SON RAPPORT FINANCIER DU PREMIER SEMESTRE 2015

Liège, Belgique 4 septembre 2015, 7h30 – Mithra Pharmaceuticals, l'un des leaders du marché de la santé féminine, publie aujourd'hui son rapport financier semestriel arrêté au 30 juin 2015 précédant son introduction en bourse et préparé conformément à l'article 13 de l'arrêté royal du 14 novembre 2007. Le rapport (information réglementée) est disponible dans son intégralité sur la section Investisseurs de notre site web (investors.mithra.com).

François Fornieri, CEO de Mithra Pharmaceuticals, s'exprime : « Depuis le début de l'année 2015, Mithra a franchi plusieurs étapes importantes qui assoient son leadership dans le domaine de la santé féminine. L'acquisition de projets de recherche et développement très prometteurs par exemple, ou encore l'entrée de capitaux grâce à l'arrivée de nouveaux actionnaires importants tels que Marc Coucke. Mais le fait le plus marquant pour la Société est sans aucun doute le succès de notre introduction en bourse. Mithra a en effet pu lever plus de l'intégralité des fonds nécessaires au développement de ses projets basés sur l'Estetrol, un œstrogène prometteur qui pourrait, selon nous, révolutionner les domaines de la contraception et de la ménopause. Mais ces fonds permettront aussi de poursuivre la création de notre centre de développement et de production (CDMO) à Flémalle, ainsi que le développement de nos filiales en Allemagne, au Brésil, en France et aux Pays-Bas. Dans nos marchés existants, Mithra a atteint son record de parts de marché, développé plusieurs nouveaux plans internes et s'est vue proposer de nombreuses collaborations externes. De plus, tous les essais cliniques effectués pour des produits que les KOL's de la gynécologie attendent de pied ferme se déroulent comme prévu. Mithra s'impose de plus en plus comme le spécialiste de la santé féminine. Je ne pourrais être plus optimiste quant à son avenir. »

Steven Peters, CFO de Mithra Pharmaceuticals, s'exprime : « Notre introduction en bourse a été la plus importante du secteur pharmaceutique sur les marchés Euronext ces 10 dernières années, mais aussi la troisième levée de fonds la plus importante des marchés Euronext en 2015. En définitive, Mithra a levé 79,3 millions d'euros pendant l'IPO. Ces résultats nous assurent la capacité de financement des programmes de développement, notamment de l'Estetrol pour les indications contraception et ménopause, jusqu'à la fin de la Phase III. »

Faits opérationnels marquants

- En janvier 2015, Mithra Pharmaceuticals renforce son portefeuille R&D grâce à l'acquisition de quatre projets R&D d'Actavis Belgium (anciennement Uteron Pharma). Ces projets sont : Estelle®, Colvir™, Alyssa™ et Vaginate™
- En mars 2015, Mithra acquiert 25% supplémentaires de Novalon SA, portant son actionnariat à 50%. Novalon SA est une société anonyme spécialisée dans le développement de produits génériques complexes.

- En avril 2015, Mithra Pharmaceuticals fait l'acquisition de tous les droits sur l'Estetrol (qui viennent compléter les droits acquis avec le projet Estelle®) auprès de Pantarhei Bioscience (exemple, Donesta®).

Les acquisitions susmentionnées concernent des sociétés de R&D en plein développement. L'acquisition de ces sociétés a, par conséquent, conduit Mithra à des pertes cumulées s'élevant à 1,504 million d'euros.

- En juin 2015, Mithra atteint son record de 46% de parts de marché (contre 45,4% en 2014), soit 30.480 cycles de plus sur le marché belge de la contraception orale. Un marché lui-même décroissant, puisqu'il a perdu 3% en termes de cycles. Son concurrent principal n'atteint lui que 22,96% de parts de marché (soit une perte de 31.000 cycles)¹.

Faits financiers et organisationnels marquants

- En février 2015, Mithra Pharmaceuticals annonce une entrée de capital de 54,6 millions d'euros menée par Marc Coucke et d'autres investisseurs tels Bart Versluys, la SRIW, plusieurs *family offices* et des investisseurs existants de la Société.
- En mai 2015, Mithra Pharmaceuticals est élu par le public « Champion Public National de Belgique » lors des European Business Awards 2014/2015, sponsorisés par RSM.
- Lors des six derniers mois, Mithra a mis en place son Comex (comité exécutif) qui rassemble plus de 180 années d'expérience cumulées. Ce Comex renforce la légitimité de Mithra, basée sur l'expertise commerciale et la connaissance des besoins du marché.

Evènements après le 30 juin 2015

- Le 30 juin 2015, Mithra Pharmaceuticals annonce son introduction en bourse sur Euronext Bruxelles. Les résultats de cette entrée en bourse et l'option de sur-allocation permettront à Mithra de lever une somme totale de EUR 79,3 millions d'euros.
- En juillet 2015, Mithra Pharmaceuticals signe un accord de licence et d'approvisionnement avec Famy Care, le leader mondial de la fabrication de pilules contraceptives orales génériques. Aux termes de ce contrat, Mithra Pharmaceuticals se voit octroyer les autorisations de mise sur le marché de deux produits en France.
- Le même mois, Mithra Pharmaceuticals obtient trois autorisations de mise sur le marché pour la commercialisation en Allemagne de produits issus de sa gamme de contraceptifs génériques sous prescription médicale sous ses propres marques spécifiques au marché.
- En août 2015, la revue spécialisée European Journal of Contraception and Reproductive Health Care publie deux articles scientifiques concernant l'étude Dinox de phase II sur l'Estetrol : deux des articles les plus lus par la communauté scientifique sur le site du journal.
- Le 1^{er} septembre 2015, Mithra Pharmaceuticals lance sa filiale en Allemagne, Mithra Pharmaceuticals GmbH, avec deux premiers produits, MIDIEN® (EE/DNG) and MIDESIA® (DESO Mono). Mithra signe aussi un accord de licence et d'approvisionnement exclusif avec Giellepi Spa (Italie) pour la commercialisation d'un produit oral à base de Lactobacillus Mix

¹ Source: IMS 06 2015, Selling Out data

dans l'indication « Vaginose bactérienne » en Allemagne. Mithra maintient une exclusivité de 5 ans avec droits de prolongation pour la commercialisation de ce produit sous sa propre marque. Le produit est destiné à devenir le premier traitement oral de la maladie, jouissant d'un statut de classe 2 en Allemagne. Il sera vendu sans prescription en pharmacie.

Informations financières sélectionnées du 1^{er} semestre 2015

<i>En milliers d'euros</i>	H1 2015	H1 2014
Marge brute	3.604	4.318
Dépenses de recherche et développement	(2.833)	(1.017)
Frais généraux et administratifs	(3.513)	(2.672)
Frais de vente	(1.427)	(950)
Total des charges d'exploitation	(7.581)	(4.114)
Résultat d'exploitation-bénéfice/ (perte) / REBIDTA	(3.977)	204
EBIT	(6.811)	(1.191)
Résultat net de la période	(6.264)	(1.430)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	26.512*	1.238

*Avant résultats de l'IPO

La marge brute du Groupe a diminué de EUR 4,318 millions à 3,605 millions d'euros, en majeure partie en raison de l'effet du mix-produits. De plus, les ventes en Belgique ont diminué et le marché global de la contraception a perdu 3% des cycles ce qui signifie 189.500 cycles. Cependant, dans ce marché en baisse, Mithra a été en mesure de gagner des parts de marché allant de 45,4% en 2014 à 46% à la mi-2015 et de gagner un supplément de 30.480 cycles.

En outre, il convient de noter qu'en raison de risques moins élevés de VTE (Thromboembolie Veineuse), les agences de réglementation essaient de stimuler la vente des pilules de générations antérieures (première et deuxième génération). Ces pilules sont moins coûteuses que celles de troisième et quatrième génération qui présentent un profil plus risqué, ce qui entraîne également une diminution du niveau des ventes pour Mithra Pharmaceuticals. Un des avantages de la future pilule Estelle® à base d'Estetrol, en cours de développement chez Mithra, est son profil respectueux du milieu hépatique et de son impact minimal sur les facteurs de coagulation sanguine. Ce qui nous laisse penser que la pilule contraceptive à base d'Estetrol pourrait présenter un risque moins élevé de Thromboembolie Veineuse comparable à celui des pilules de premières générations, voire meilleur.

A partir d'avril 2015, le prix d'un certain nombre de génériques a été réduit. Cet effet est aujourd'hui applicable à la plupart des produits de Mithra et cela a, dès lors, également entraîné une diminution du niveau des ventes.

Durant le premier semestre 2015, Mithra n'a pas encore vendu les droits de licence pour ses produits candidats et ce, compte tenu de son choix stratégique d'attendre jusqu'aux étapes ultérieures de ses produits et de maximiser leur potentiel de licence.

Les dépenses opérationnelles du Groupe ont augmenté de 3,467k EUR, passant de 4,114k EUR en 2014 à 7,581k EUR en 2015. 53% de cette augmentation, soit 1,839k EUR, découlent de l'augmentation du niveau des dépenses de R&D, en vertu des normes IFRS, Mithra passant désormais en charge tous ses investissements. La raison principale de cette augmentation est l'ajout du projet de contraception Estetrol dans Estetra, représentant une perte de 1,013k EUR pour les 6 premiers mois de 2015 alors que cette perte n'a pas été prise en compte en 2014.

27% de cette augmentation des dépenses opérationnelles, soit 926k EUR, découlent des frais généraux, qui s'élevaient à 2,672k EUR pour les 6 premiers mois de 2014, alors qu'ils s'élèvent à 3,673k EUR durant la même période en 2015. La raison de cette augmentation est principalement attribuée à des changements dans la structure du groupe et à l'expansion du management et de l'équipe « back office » afin de soutenir la croissance future.

14% de l'augmentation des dépenses opérationnelles, soit 477K EUR, découlent des frais de vente. L'augmentation est liée au démarrage des activités de vente au Brésil, en Allemagne et en France.

Ces effets ont entraîné un REBITDA de - 3,977k EUR en 2015 par rapport à 204k EUR en 2014.

Dans le tableau ci-dessus Mithra présente séparément ses coûts non récurrents. Ils s'élèvent à 2,244k EUR en 2015 par rapport à 1,040k EUR en 2014. Ces coûts comprennent principalement des frais exceptionnels et non courants liés à l'IPO. En 2015, ces coûts ont augmenté, principalement en raison de l'IPO de juin 2015 pour laquelle le Groupe a comptabilisé une charge de 1,179k EUR dans son compte de résultat. Le coût total de l'IPO atteint 3,848k EUR. Le reste est mentionné dans le bilan et sera comptabilisé comme un impact négatif sur les capitaux propres au 1^{er} juillet.

En ce qui concerne le bilan au 30 juin 2015, les actifs circulants de Mithra affichent une liquidité de 26,512k EUR. Ce montant ne comprend pas les produits résultant de l'IPO et de l'option de sur-allocation, puisqu'ils sont seulement comptabilisés à partir du 1er juillet 2015. Avec le produit de l'IPO, Mithra disposera de 105,8 millions d'euros de liquidités. A noter également que les capitaux propres ne comprennent pas le capital de l'IPO et de l'option de sur-allocation.

Pour plus d'informations, contactez :

Presse

Julie Dessart

Chief Communication Officer

+32 4 349 28 22

+32 475 86 41 75

jdessart@mithra.com

Investor Relations

François Fornieri, CEO/ Steven Peters, CFO/ Julie Dessart, CCO/ Jean-Manuel Fontaine, PRO

+32 4 349 28 22

investorrelations@mithra.com

Pour vous inscrire à notre newsletter, consultez investors.mithra.com

A propos de Mithra

Fondée en 1999 par Mr François Fornieri et Prof. Dr. Jean-Michel Foidart, Mithra Pharmaceuticals SA, spin-off de l'Université de Liège, est une société pharmaceutique dédiée à la santé féminine. La mission de Mithra est d'accompagner et d'assister les femmes à chaque étape de leur existence, en améliorant ainsi leur qualité générale de vie. Dans cette optique, la Société aspire devenir un leader mondial de la santé féminine en développant, fabriquant et commercialisant des médicaments exclusifs, innovants et spécialisés ainsi que des produits génériques dans quatre sphères thérapeutiques de la santé féminine : la fertilité et la contraception, la ménopause et l'ostéoporose, les infections vaginales et les cancers.

Mithra compte un effectif total d'environ 85 personnes et est basée à Liège, en Belgique. Plus d'informations sur : www.mithra.com

Information importante

Ce communiqué contient des déclarations qui sont ou sont susceptibles d'être des « déclarations prospectives ». Ces déclarations prospectives peuvent être identifiées par le recours à une terminologie prospective, comprenant des mots tels que « croit », « estime », « prévoit », « s'attend à », « a l'intention de », « pourrait », « peut », « projette », « poursuit », « en cours », « potentiel », « vise », « cherche à » ou « devrait » et comprennent également des déclarations de la Société concernant les résultats escomptés de sa stratégie. De leur nature, les déclarations prospectives comportent des risques et des incertitudes et les lecteurs sont avertis du fait qu'elles ne constituent pas des garanties de résultats futurs. Les résultats effectifs de la Société peuvent différer sensiblement de ceux prédits par les déclarations prospectives. La Société ne s'engage pas à réviser ou mettre à jour publiquement les déclarations prospectives, sauf dans la mesure où la loi l'exige.